

les carnets de **PARENTEL**



***Recompositions
de la famille***

N° 3 - JANVIER 1997

Les Carnets de Parentel – 3 -

SOMMAIRE

Éditorial	
« Un parmi d'autres » <i>Daniel COUM</i>	2
Association	4
Réflexion sur la prévention des mauvais traitements à partir d'un service d'aide psychologique par téléphone (suite et fin) <i>Dr. J. E. TESONE</i>	
Autrefois, ailleurs...	8
Les recompositions familiales après veuvage <i>Irène THERY</i>	
Théma	
Quand la famille se recompose (extraits de la Conférence publique) <i>Irène THERY, sociologue, chargée de recherche au CNRS</i>	11
Témoignage <i>M.J. C., mère</i>	18
A propos du couple, dans la séparation, pour l'enfant <i>Marie-Bernadette CREAC'H TRUONG, psychologue</i>	20
Parole donnée à ...	
<i>Arlette LABOUS, Conseillère Technique d'Encadrement, ASA</i> L'absence du père et ses inductions familiales dans le milieu de la Marine Nationale	24
Du côté des livres	30
Annonces	31

Nous remercions vivement pour leur soutien:
Mut' 29
et les librairies La Procure de Brest et Quimper.

« Un parmi d'autres »*

Il y a dans notre ambition de poser la question de la famille sur la place publique à l'occasion de Conférences dont nous souhaitons la régularité du rythme de leur tenue, le souci d'être au plus près, dans nos pratiques, de la conception que nous développons de l'objet de ces pratiques, à savoir la famille.

Or, il nous apparaît que les relations parents/enfants ne se laissent pas appréhender d'une seule manière et encore moins de manière univoque ; de même si l'intime et le privé sont des caractéristiques propres à l'univers familial que l'on ne saurait ignorer, la famille participe également de la sphère publique, disons culturelle et historique, dans son sens comme dans sa forme, et l'oublier serait sacrifier à un psycho-centrisme réducteur et de courte vue.

Si l'être humain, dans son expérience est à ce point particulier et subjectif qu'on ne pourrait l'assimiler à aucun autre, il n'en reste pas moins que chacun se débat avec son humaine condition qu'il a en partage avec ses congénères et qui le pose comme « un parmi d'autres », ni tout à fait semblable, ni tout à fait différent.

Que l'on appelle cela culture, histoire, loi sociologique ou ordre symbolique nous avons cela en commun d'en être les héritiers, c'est à dire, en quelque sorte, d'être tombé dedans quand on était petit et qui place chacun au carrefour du particulier et du général.

* Le titre de l'éditorial est emprunté au titre d'un ouvrage de M. MANNONI, « Un parmi d'autres », Ed. Seuil, 1983.

L'on doit à Irène THERY de nous avoir donné une grande leçon en la matière. Avec une grande intelligence et un immense respect de l'autre, elle nous a fait la démonstration d'une sociologie vivante où révéler, au-delà de la forme, les motifs des manières d'être afin d'en être moins dépendant est, ni plus ni moins, une pratique clinique qui n'a rien à envier à celle des professions qui en sont habituellement les préposés.

Être à l'écoute des parents à l'aube de l'an 2000 représente un enjeu à divers titres, que cela soit du point de vue des Institutions que du point de vue des Professions le plus souvent, quoique légitimement, attachées aux troubles et à ceux qui en sont repérés comme porteurs.

L'originalité de Parentel tient à cet égard en ceci que, s'intéressant à la parentalité et aux aléas de son exercice dans la relation à l'enfant, elle intéresse, au-delà des troubles et des populations, au-delà des Institutions et des métiers, tout un chacun en tant qu'il est traversé, à quelque titre que ce soit et au-delà de l'enfant lui-même, par cette question.

D. COUM

Association

Réflexions sur la prévention des mauvais traitements à enfants à partir d'un service d'aide psychologique par téléphone.

Dr J. E. TESONE

Suite et fin...

Communication faite au VII^e Congrès International sur la prévention de l'Enfance Maltraitée les 25-29 Septembre 1988 à Rio de Janeiro BRÉSIL, et reproduite ici avec l'aimable autorisation de l'auteur.

L'illusion du parent maltraitant, c'est d'être omniprésent et sans faille.

Porter la mort avec soi pour ne pas mourir, voilà un paradoxe qui mérite réflexion pour essayer de comprendre le fonctionnement psychique du parent violent.

L'entreprise totalisante des parents violents, génératrice de violence, est leur tentative pathétique comme l'est l'entreprise narcissique, remarque GREEN – d'être le Un, utopie unitaire.

C'est-à-dire de constituer l'illusion d'un être omniprésent et sans faille, ce qui serait garanti par l'indivision de soi-même (dénie l'inconscient) et de l'objet externe (dénie l'existence indépendante de l'autre).

Toute tentative d'autonomie de ce dernier, vécu comme un pseudopode moïque, toute manifestation de désir provoquent sa violence, sa « rage narcissique », dirait GREEN.

L'ennemi du narcissisme, souligne cet auteur, est la réalité de l'objet parce qu'il compromet l'omnipotence narcissique et fait échouer l'illusion de l'unité du moi.

L'objet externe – ajoute GREEN – devient ce qu'il appelle « l'objet-trauma ». Le moi, non seulement, va se défendre précairement des pulsions internes, mais devra lutter

farouchement contre l'autonomie de l'objet externe qui menace son unité évanescente.

Les pulsions de destruction vont s'orienter soit vers l'objet externe, soit vers son propre moi.

La personne sera massivement habitée par les pulsions de mort, bâtisse individuelle qui peut à tout moment subir les effets d'une implosion, mais qui lui donne une esquisse de charpente. La haine prend une valeur structurale.

Il apparaît de nouveau le paradoxe : porter la mort avec soi pour ne pas mourir.

Dans notre difficile et complexe contre-transfert à l'égard des parents violents, il ne faudrait pas oublier – pour que le lien devienne possible – que la plupart d'entre eux ont souffert de graves carences psychiques dans leur enfance, qui ont laissé des plaies ouvertes dans leur narcissisme.

Chaque situation vitale et, en particulier la naissance de leurs enfants, provoquera chez le parent violent – confronté à la dépendance infantile (celle de l'enfant, mais aussi la sienne) – une réouverture de ses vieilles mais toujours actuelles blessures narcissiques.

Par l'intermédiaire de l'enfant (et en le rendant responsable), il verra son fragile échafaudage narcissique s'ébranler.

A propos d'Eurydice, notre patiente, n'a-t-elle pas demandé une aide téléphonique dans les mois qui ont précédé son accouchement ?

Sa crainte de devenir folle comme sa mère était-elle seulement liée à son identification à cette imago terrifiante ou, par la même occasion, à la perception du chaos pulsionnel que la proximité de la naissance révélait ?

Les patients borderline – dit GREEN, et il est probable qu'un grand nombre de parents violents le soient, – ont besoin que la distance spatiale avec l'objet soit matériellement établie, c'est-à-dire agie dans le réel.

La possibilité d'obtenir une aide par téléphone permet de garder cette distance réelle, peut-être comme condition préalable à tout lien.

L'autonomie de l'autre est vécue comme une menace

L'enfant vient ébranler le fragile équilibre narcissique de son parent.

**Ces parents
ont besoin
d'une mise à
distance
spatiale de
l'autre, ce que
permet le
téléphone.**

Face au vide objectal interne des parents violents, l'éventualité d'avoir un objet présent et phantasmatiquement disponible à travers un numéro de téléphone, apaise les angoisses de fragmentation et les débordements pulsionnels auxquels ils se sentent soumis.

Pendant un temps, l'écouter fonctionnera comme un objet externe qui n'est pas complètement au-dehors. Il sera soumis au va-et-vient de la manipulation omnipotente de l'objet, c'est-à-dire à l'oscillation possession-éjection.

Dans ce jeu de bobine sonore, dans ce FORT...DA téléphonique, le propre narcissisme du thérapeute sera mis à l'épreuve. L'appelant, non seulement, ne se donne pas à voir, il s'efface du regard d'autrui, mais, en même temps, il efface le corps du thérapeute.

La présence physique du thérapeute et celle du patient ne sont plus indispensables et leurs corps respectifs acquièrent des dimensions hallucinatoires.

Seulement la voix, dans sa matérialité sonore, offrira un support à la dimension intersubjective du lien. Parler d'une voix vive ne requiert pas forcément parler de vive voix.

Eurydice, celle de la mythologie, a été sauvée une première fois de l'enfer par les modulations de la voix d'Orphée.

Les Dieux consentent qu'Orphée remonte au jour suivi de sa femme sans se retourner pour la voir avant d'avoir quitté leur royaume.

Pourtant, malgré avoir accepté cette condition, dans le doute, il se tourne pour regarder Eurydice et, comme conséquence immédiate de la rapture de l'accord avec les Dieux, ceux-ci sanctionnent Eurydice d'une deuxième et définitive mort.

Désormais, tout accès au monde des Enfers est interdit à Orphée.

A la différence de ce dernier et pour être en mesure d'aider les parents violents à quitter l'enfer du chaos pulsionnel contre lequel ils se débattent infructueusement, il ne faudrait pas accepter que la relation thérapeutique puisse avoir lieu en dehors de tout regard ?

In absentia.

Ce qui ne veut pas dire, en absence de toute représentation psychique.

J.E. Tesone

Conférence publique

**Les motivations dans
l'apprentissage scolaire et
dans l'éducation...**

avec

Michel LOBROT
Professeur en Sciences de
l'Éducation

Mercredi 5 février

20H30

Salle des conférences de la Mairie à
BREST

Entrée : 30 F

Chacun sait qu'il y a mille et une manières d'être parent. Mais qu'est-ce qui nous en donne le plus l'indice si ce n'est d'aller voir ailleurs et autre fois comment cela se passe... C'est ce que nous vous proposons avec cette nouvelle rubrique. Puisse l'acceptation de la diversité des formes que la parentalité va prendre pour s'exercer nous aider à mieux repérer à quoi tient ce qu'elle a d'essentiel !

LES RECOMPOSITIONS FAMILIALES APRES VEUVAGE

On parle de famille recomposée aujourd'hui, parce qu'il y a beaucoup de séparation et de divorces. C'est vrai que dans l'immense majorité des cas, les recompositions sont issues de séparations et de divorces. Il reste quand même qu'il ne faut jamais oublier qu'une part des recompositions survient après le veuvage.

Mais nous sommes quand même héritiers du passé. Il ne faut jamais oublier que quand on essaye de comprendre comment on réagit à des situations, dans ces réactions il y a tout le poids de la culture, des traditions, des modèles qui sont hérités parfois d'un passé très ancien et qui continue à influencer le droit, par exemple, ou bien le langage ou les réactions tout simplement.

Pour rappeler le poids de cet héritage, notons simplement que pendant des siècles la recomposition était banale!

On a l'impression que c'était un phénomène nouveau comme le beaujolais, mais pas du tout! C'est un phénomène banal : au XVIII^e siècle, 40 % des mariages étaient des remariages, parce que le veuvage précoce était un phénomène courant. La mère mourait en couche, le père mourait à la guerre, il y avait les famines, les épidémies, et donc une mortalité précoce fréquente.

Il y avait donc très souvent la nécessité de devoir remplacer le parent disparu, surtout dans une société où les rôles masculins et féminins étaient tellement distingués qu'on imaginait mal une femme conduisant une maison ou un père s'occupant de ses enfants. Il y avait donc une pression ou remariage qui était très grande. On situe à 6 mois le temps pour les hommes entre le veuvage et leur remariage !

Et pourtant le remariage n'était pas très bien vu culturellement. Parce que d'un côté, il y avait cette pression à remplacer le disparu pour mener la maison et en même temps une condamnation très ancienne de notre culture, du remariage, condamnation très ancienne, issue de l'idéal monogamique, qui est l'idéal non pas d'avoir une seule épouse ou un seul époux à la fois, mais d'en avoir un seul pour la vie.

La tradition chrétienne condamne le remariage, encore aujourd'hui, finalement au nom de cet idéal monogamique et de la fidélité aux engagements anciens.

La culture, la nôtre, poussait à la fois au remariage, au sens où il y avait ce besoin de combler le vide, de trouver une mère ou un père pour ses enfants, et en même temps avait un regard suspicieux par rapport à cette entrave à l'idéal monogamique.

La conclusion, c'était par exemple, des scènes de carnaval ou de charivari où les mariés étaient attachés sur des ânes. Il y avait une certaine défiance à l'égard du remariage et surtout, une méfiance à l'égard du nouveau venu qu'était le parâtre ou la marâtre.

Il faut rappeler cette antique défiance par rapport au parâtre ou à la marâtre, et pas seulement dans les contes de fées. Les contes de fées traduisent cette inquiétude à l'égard de ces personnages, mais ils n'inquiétaient pas de la même façon. Le parâtre, ce qui faisait peur chez lui, c'était surtout qu'il était vu comme une menace pour la transmission du patrimoine. On pensait que les veuves n'avaient pas beaucoup de cervelles et qu'elles faisaient toujours courir le risque de prendre une partie du patrimoine légué par leur défunt mari pour leurs enfants et de le détourner au profit de leurs nouveaux conjoints, prises de passion etc.

Depuis fort longtemps, un édit des secondes nocces (1560, je crois) limite les possibilités pour l'épouse en particulier de faire des libéralités au second conjoint.

Là, c'est la peur du parâtre qui vient troubler l'ordre de transmission du patrimoine.

Pour la marâtre, la peur était assez différente. Il faut bien comprendre qu'elle ait été double. D'un côté, la marâtre fait peur parce qu'on pense qu'elle n'aimera jamais autant qu'une mère, des enfants qu'elle n'a pas faits ! C'est tout le mythe de l'instinct maternel : est-ce qu'une femme peut aimer vraiment des enfants qu'elle n'a pas portés, qu'elle n'a pas mis au monde, qu'elle n'a pas élevés éventuellement quand ils étaient tout bébé ?

Mais au-delà de la question de l'instinct maternel c'est-à-dire d'un manque d'amour éventuel de la marâtre qui n'a pas fait les enfants, se profile une autre question beaucoup plus intéressante.

C'est, non seulement que cette marâtre n'est pas une mère, mais qu'elle est leur épouse, et surtout une deuxième épouse.

C'est là principalement le fondement de la peur à l'égard de la marâtre. Ce n'est pas parce qu'elle n'est pas une mère qu'on la redoute, mais c'est parce qu'elle est une deuxième épouse. Or cette deuxième épouse vient après une première, qui a disparu dans des circonstances souvent tragiques et qui avait été choisie.

Donc il y a toute cette image que la seconde épouse, surtout si elle aime son mari, sera nécessairement si jalouse de la première qu'elle va transporter sa jalousie sur ce qui incarne cet amour premier pour son mari, qui sont les enfants de cette épouse.

C'était la Bruyère qui disait : *«ce que les marâtres aiment le moins, ce sont les enfants de son mari ; plus elle est folle de son mari, plus elle est marâtre! »*

Il y a bien cette menace que si elle est une seconde aimante, elle va détester. C'est donc la méchanceté, la perversité de la marâtre qui n'a qu'une idée : écraser, s'il elle le peut, les enfants de la première et en fait à travers eux, la première épouse.

Cette marâtre ou le parâtre, on peut dire qu'ils étaient vécus comme des substituts de parents, nécessaires, parce qu'il fallait bien remplacer, mais en même temps comme des substituts menaçants. On pourrait résumer en disant qu'ils étaient vus comme des substituts menaçants du mort.

Cette situation s'est longtemps poursuivie tout en s'atténuant, mais, il y a même en un moment dans notre siècle, où elle a paru s'inverser. En effet, progressivement, on a vu décroître le nombre de reconstitution après veuvage.

Irène THERY
Sociologue

Dans chaque localité du Finistère

36 11 PARENTEL

Une page d'informations sur Minitel

Quand la famille se recompose...

Conférence d'Irène THERY

Extraits*

donnée à Brest le 22 Novembre 1996

Il me revient d'introduire comment on peut poser publiquement un problème qui paraît aussi particulier, aussi intime, aussi individuel que les formes de reconstitutions d'une famille.

Parler des familles recomposées de ces familles où l'on élève un enfant qui n'est pas le sien c'est un phénomène très récent. En parler tout du moins non pas le phénomène, mais le fait qu'on en parle.

Il y a tout juste dix ans, exactement à la même époque, je rédigeais un article pour la revue *l'Année Sociologique*. On m'avait demandé de faire un état de la question sur les problèmes du remariage.

J'avais constaté qu'il n'y avait en France, pas un livre, pas une revue, pas un article, et pas même de mot pour désigner ces familles qui se reconstituent après une séparation ou un divorce quand un des parents a un nouveau conjoint ou compagnon.

Mon problème c'était d'arriver à traiter d'un problème qui n'a pas de nom.

On sait bien que quand quelque chose n'a pas de nom, ça n'existe pas vraiment et que pour faire exister la chose, j'ai dû inventer le mot de « familles recomposées ». Je ne trouve pas ça très joli, ça fait un peu penser à la salade...

Mais il y avait un enjeu de terme ! Le langage n'est jamais tout à fait neutre. Il y avait un mot qui commençait à pointer sous l'influence des anglais qui pensait parler de familles reconstituées.

* Le texte intégral de la Conférence d'Irène THERY est disponible à Parentel.

il a fallu leur donner un nom pour que l'existence de ces familles soit reconnue.

Recomposer, plutôt que reconstituer parce qu'on ne refait pas tout à fait la même famille.

Une famille recomposée, ça ne passe pas inaperçue

Dire « familles reconstituées » me paraissait assez inquiétant parce qu'il y avait l'idée que quelque chose avait été défini et qu'on allait reconstituer la même chose.

Or ce qui m'apparaissait dans les travaux que j'étais en train de lire, c'est que justement ce n'est pas la même chose que l'un relisait après, que ce qu'il y avait eu avant.

« Recomposer » c'était une façon de dire que quelque chose a existé avant (il y a du remariage) mais quelque chose se recompose autrement, ça se reforme autrement et c'est ce phénomène qu'il faut essayer d'expliquer.

Quand je dis que je n'avais pas de mot et que cette réalité n'existait pas, qu'elle était en quelque sorte invisible, cela veut dire que non seulement il n'y avait pas d'articles, pas de livres, pas de mots, mais pas non plus de recensement, donc on n'avait aucune idée du nombre de foyers dans cette situation en France : alors qu'on se doutait bien qu'alors que depuis 25 ans on voyait monter la courbe de la divortialité, une fois que les gens ont divorcé ils restent seuls un certain temps, quelquefois même pas du tout, mais que, au bout d'un certain temps beaucoup d'entre eux contractent une nouvelle union.

On pourrait donc supposer qu'avec l'augmentation de la divortialité, allait celle de ces familles.

Pourtant, rien dans le recensement, une sorte de réalité invisible. D'autant plus invisible que, quand on se promenait dans la rue ou au jardin public, on pouvait remarquer telle mère avec son enfant, le mercredi après-midi. Mon œil de sociologue voit bien ce changement, je repère les droits de visite et d'hébergement, etc. Mais c'est plus difficile de faire la différence entre une famille recomposée et une famille ordinaire.

C'est dans votre immeuble, ce sont vos voisins de palier, il y a un homme, une femme, des enfants. Une famille comme les autres que pendant des années l'on a incité à ressembler le maximum possible à une famille comme les autres. Il ne faut pas oublier que dans les années 60, on incitait ces familles à donner le nom du nouveau conjoint à l'enfant par exemple, à l'adopter de façon à ce qu'il se fonde dans le modèle de référence : après le moment de l'après divorce, la réintégration dans la normalité !

Et puis cette famille apparemment comme les autres se différencie, si vous êtes attentifs, par un certain nombre de choses :

- les enfants ne sont pas toujours aussi nombreux. Il y a des semaines où ils sont 5 et des semaines où ils sont 3;
- il peut y avoir 3 noms sur la boîte aux lettres;
- vous remarquez qu'entre ce frère et cette sœur, ils ne sont pas jumeaux, pourtant la différence n'est pas telle qu'ils pourraient vraiment avoir quasiment un an d'écart là dans les familles classiques.

Et puis un jour vous comprenez que ça n'est pas une famille comme les autres, surtout si elle est nombreuse. Car aujourd'hui sachez-le quand vous croisez une famille de 4 ou 5 enfants, en général c'est une famille recomposée justement.

Cette réalité a commencé à sortir de son invisibilité, le mot a pu faire apercevoir la chose, on a commencé à en parler dans les médias et aujourd'hui les familles recomposées existent.

On a d'abord employé le mot avec difficulté. Les journalistes mettaient toujours des guillemets ! Et maintenant ils ne mettent plus de guillemets et d'ailleurs le mot entre cette année au Petit Larousse.

Cela montre bien que derrière le mot c'est cette réalité que nous connaissons tous que nous vivons éventuellement qui commence à être reconnue.

Depuis que les familles recomposées, mariées ou non avec des enfants soit de l'un soit de l'autre soit des deux (avec les nouveaux enfants ou pas), quand ces constellations ont commencé à surgir dans les magazines, dans les journaux, à la télévision, on oscille toujours entre deux pôles. Il y a un pôle angélique et un pôle diabolique, j'emploie le mot exprès.

Le pôle angélique:

Il est présent dans certains magazines qui aiment beaucoup parler des familles recomposées en disant : « c'est formidable ! ». On était inquiet du divorce, des conflits entre les parents par rapport aux enfants...

Petit à petit, aidées par le fait qu'on pouvait les nommer, les familles recomposées ont fini par exister !

Entre pôle
diabolique et
pôle
angélique,
quel regard
porter sur les
familles
recomposées ?

Et voilà ces magnifiques tribus qui vont tout arranger ! On présente donc l'image préférée qui accompagne les articles sur les recompositions et qu'est-ce qu'on voit ? La plage ! Et sur la plage ? Tout le monde fait la farandole : il y a le père, la mère, le nouveau de la mère, la nouvelle compagne du père, les grands parents, les enfants de l'un, les enfants de l'autre. On aurait pu faire une photo de mariage à l'ancienne, comme le fait le journal *Newsweek*, une photo où il y avait mon ex, l'ex de mon mari, les enfants du premier mariage, mon ex et sa belle soeur, mon beau frère etc. Et là, il y a la mer, qui est l'image même de la liberté, du rapport à la nature, de quelque chose de sain... Et sur cette plage, c'est la grande tribu où se réconcilient les générations, le passé et le présent, tout le monde est d'accord dans un grand élan familial.

C'est l'image même de la famille idéale car en plus elle est grande et l'on a gardé cette idée que quand la famille est grande c'est mieux, c'est mieux pour tout le monde; ça c'est le pôle angélique, qui dit qu'après tout on va traverser le divorce, on va traverser la phase monoparentale et il y a un moment où il y a de nouveau un homme et une femme. Les ex-époux peuvent se parler, tout va bien...

Le pôle diabolique :

Pendant qu'on voyait se développer ce pôle angélique, se développait aussi un pôle diabolique. Il apparaissait moins, pas aux mêmes endroits. Il n'y avait pas d'articles dans les magazines consacrés à ce pôle diabolique mais combien de fois entend-on dire à propos de telle émission sur l'inceste par exemple, que les familles recomposées, c'est des familles qui n'ont plus de repères, dans lesquelles on ne sait plus qui est qui, dans lesquelles se développent plus facilement des violences familiales, des abus sexuels.

Il y a donc une image vraiment noire, opposée à l'image vraiment blanche de la feuille. Ce n'est plus la grande famille, c'est le grand magma. Ce n'est plus la réconciliation des générations, c'est l'incertitude de la place de chacun. C'est l'impression que, finalement, loin de représenter une réconciliation, c'est l'extrême de la déréliction de la famille contemporaine.

Dans ces familles, là où l'on se sait plus qui élève les enfants, qui s'occupent d'eux, l'emportent les conflits, les rivalités, les haines et les transgressions de tous ordres, y compris les tabous les plus fondamentaux, il y aurait une peur qui s'incarmerait.

L'on peut se demander si ce pôle diabolique n'est pas la façon dont la méchante famille recomposée protège la gentille famille ordinaire. Ce qui est sûr c'est que la vérité est ailleurs ! J'ai fait pas mal de travaux sur les familles recomposées, j'ai moi-même mené la première enquête française auprès de beaux parents (mariés ou non), et j'ai entendu beaucoup de travaux qui depuis quelques années se multiplient que cela soit en psychologie ou en sociologie, rapportent des témoignages (individus ou journalistes) qui parlent de ça !

Ce qui est sûr c'est que la vérité n'est ni dans le pôle angélique, ni dans le pôle diabolique.

C'est surtout que le problème est ailleurs. Le problème n'est pas de savoir si les familles sont la panacée ou si au contraire, l'enfer. Ce n'est évidemment ni l'un ni l'autre...

Beaucoup de chercheurs affirment ainsi que la recomposition, ça ne commence pas un jour, mais c'est un processus.

Il y a certains chercheurs pessimistes qui pensent qu'il faut 7 ans pour réussir une recomposition, c'est à dire plus longtemps que la durée moyenne d'un mariage. Je ne sais pas s'il faut 7 ans, mais c'est un processus qui est long et qui est compliqué.

Entre le moment où il y a des morceaux un peu hétérogènes et transitoires, et le moment où ils vont faire une entité.

Dans ces transitions qui s'inscrivent dans un idéal contemporain très fréquent à savoir l'idée que pour réussir sa vie il faut toujours négocier des changements comme des virages au sens où l'on négocie imperceptiblement c'est à dire que l'on passe d'un statut à l'autre sans que cela se voit, il y a là beaucoup de problèmes qui peuvent se poser et qui manifeste le poids de l'héritage du passé.

La recomposition, loin de commencer un jour, est au contraire un long processus.

« On ne naît pas beau parent, on le devient ».

On peut imaginer comment les enfants, les époux et les ex-époux peuvent mettre d'embûches dans le processus où l'on passe, justement à travers l'image de la maison ou d'un ensemble de morceaux à une entité.

Le rapport beaux-parents/beaux-enfants lui aussi est un processus très complexe. Simone de Beauvoir disait : « *On ne naît pas femme, on le devient* »; on pourrait dire : « *On ne naît pas beau-parent, on le devient* ». Je sais bien qu'on ne devient pas parent d'un jour à l'autre, mais quand on engendre un enfant, il y a un jour où il n'est pas né et le lendemain il est là quand même !

Beau-parent, c'est plus compliqué : il n'y a pas un jour et le lendemain. Il y a une infinité de progressions entre le statut d'amant ou d'ami du parent et le statut de beau-parent.

L'intronisation du beau parent, c'est à la fois une contrainte et une élection.

Ce processus, on peut l'appeler processus d'intronisation du beau-parent, au sens où ce n'est pas simplement du temps qui passe, mais où c'est toute une démarche qui est très complexe parce que la particularité du rapport entre les beaux-parents et les beaux-enfants, c'est qu'ils ne se sont pas choisis, ce sont les adultes qui se sont choisis.

Le beau-père a choisi la mère par exemple ou la future belle-mère a choisi le père. Mais elle n'a pas forcément choisi les enfants qui vont avec. Il ou elle a pu choisir d'accepter que si l'autre avait des enfants, il ne fallait pas séparer tout cela.

Comme me l'a dit un beau-parent : « *J'ai bien pensé qu'il fallait prendre le paquet, si j'aimais cette femme et qu'elle avait 4 enfants* ». Cela dit, les enfants individuellement, on ne les a pas choisis. Quand on les rencontre, ils ont déjà une personnalité... alors c'est plus compliqué.

Le paradoxe, c'est qu'on ne les a pas choisis, mais qu'en même temps le processus ne va fonctionner que s'ils se choisissent quand même.

Entre l'indifférence et l'hostilité initiale et le moment où le processus d'intronisation du beau-parent est terminé, il va falloir avoir choisi en quelque sorte celui qu'on n'avait pas choisi !

Il va falloir être le beau parent et le processus n'est terminé que quand les enfants qui ne le connaissent pas ont élu le beau-parent comme *leur* beau-parent, et quand les beaux-parents, qui ne les connaissaient pas, ont élu également les beaux-enfants comme leurs beaux-enfants...

Des ces processus d'intronisation du beau-parent (avec ces problèmes qui sont très complexes) qui sont des sortes de processus où chacun doit se réajuster à une situation nouvelle, inédite, il est sûr que le poids du passé, va peser beaucoup, que ce soient les habitudes anciennes, que ce soient l'organisation, les valeurs, etc. Le problème sera toujours, entre la nouvelle situation et l'ancienne, comment négocier ces conflits, ces différences. Il y a à apprendre à l'enfant qu'il peut y avoir des différences, non seulement entre chez son père et chez sa mère, mais entre comment on faisait avant et comment on fait maintenant...

Tout cela semble accréditer l'idée qu'il faut bien du savoir faire, bien de l'amour, bien de l'abnégation pour s'en sortir...

Mais renvoyer à chacun de nous, tout seul comme individu, d'avoir à négocier toutes ces questions sur le passé, sur l'identité, sur les négociations permanentes sur tous les points c'est ne pas voir qu'à l'horizon de ces négociations, la question c'est quand même:

« Qui est qui ? »

Irène THERY

Sociologue du droit

Chargée de recherche au CNRS

Recomposer une famille c'est aussi essayer de répondre à la question: Qui est qui ?, mais on ne peut seul répondre à cette question.

TÉMOIGNAGE...

Je viens ici témoigner d'une expérience qui permet de réfléchir, faire réfléchir et faire avancer.

J'ai été seule pendant trois ans et demi avec mes deux filles âgées actuellement de dix et six ans : trois ans et demi à mettre de nouvelles règles de fonctionnement en place, à tout assumer, le père vivant à 1 000 km.

Quelque temps à se redresser après le divorce, à affronter seule les difficultés avec de jeunes enfants, à faire le deuil d'un passé pour envisager une nouvelle vie (« fermée comme une huître » disait mon médecin généraliste). Dans cette période, je vivais surtout en tant que mère (la femme évincée, pas de place pour un partenaire éventuel). Il y avait le travail, les enfants, les soucis à régler. Dans ce même temps, mon sentiment d'impuissance se focalisait sur le travail et la réussite scolaire de la fille aînée : celle-ci était en difficulté.

Puis, un certain fonctionnement s'installant, plus ou moins satisfaisant, la femme est réapparue avec son désir de séduction, son désir d'être aimée. Le sentiment qu'une place était possible, qu'il y avait un manque (comme pour un couple qui décide de la venue d'un enfant). A ce moment-là aussi, la position de l'aînée à l'égard du travail scolaire (grâce à la psychothérapie, au soutien plus important du père ?...) s'est beaucoup modifiée.

Quand la rencontre est devenue possible, l'ordre établi a été bouleversé.

Les interrogations se posent dès le départ sur le désir de l'homme: « vient-il pour la femme ou la mère ? » Car, il veut aussi séduire les enfants. C'est la demande pour la femme qui prime, au départ...

Mais, très vite, on ne peut faire abstraction du côté de la mère, car elle est femme et mère. Le quotidien est bouleversé, les règles remise en question (en partie) ; on sent que chacun doit bouger, inventer de nouvelles règles.

Un exemple : l'organisation des menus.

Quand nous sommes seules, le menu est le même pour toutes les trois selon le goût des enfants. Mais, quand le partenaire participe au repas, il y a deux menus, parfois deux services : un pour les enfants, un autre pour le tête à tête. Et cela fait l'objet de remarques souvent de la part de l'aîné. (« oui, bien sûr, quand B. vient, tu cuisines autre chose... »).

Plus la relation dure, plus les questions deviennent « graves », de la part de l'aînée surtout. Après des remarques plaintives, la grande interrogation fait surface : « j'ai peur que B. remplace papa... » Il n'est pas facile de répondre immédiatement à cette affirmation-question sans être déstabilisée. Mais on mesure l'importance de la remarque. J'ai été, ce jour-là, émue et un nouveau travail s'est mis en oeuvre... pour finir par une autre interrogation : « la question était-elle : crains-tu qu'il devienne un beau-père ? »

A ce moment là, il est évident que la relation est pointée aussi du côté des enfants. Il faut que l'autre, le partenaire, tienne absolument compte des enfants et de leur interrogation, même si les attentes sont différentes selon des deux filles. Pour la plus jeune, ni père ni substitut semblent convenir ; pour l'aînée, la demande est : « puis-je m'attacher à cet homme ? »

Une autre question apparaît assez rapidement (au début de la relation) : les jeux de séduction entre cet homme et l'aînée des filles m'ont gênée à certains moments et m'ont amenée à réfléchir sur le risque d'inceste (qui ne se pose pas avec le père). Ce sujet est difficile à aborder avec le partenaire.

Cette relation, au moment où elle se déroule, dans tous les cas, interroge et oblige à penser.

M.L. C

A propos du couple, dans la séparation, pour l'enfant

L'histoire des couples aujourd'hui se trouve ponctuée bien souvent par l'épreuve de la séparation, du divorce. Leur nombre important (un couple sur trois) oblige à s'interroger sur la difficulté propre à notre époque où il ne serait plus possible de traiter autrement l'impasse de l'amour entre homme et femme que sur le mode de ce qu'il faut bien appeler le déchirement, quand cette séparation s'opère dans le réel.

Le divorce et la recomposition sont-ils un remède à l'impasse de l'amour entre un homme et une femme ?

Déchirement ou opération chirurgicale, la réponse est bien réelle, peut-on dire pour autant que le mal a été traité, le remède trouvé ? Il faudrait pour ce faire écouter l'expérience de ces familles qui se recomposent après un divorce pour savoir si, comme S. Freud le disait au début de ce siècle, les seconds mariages marcheraient mieux que les premiers.

De cette première histoire, de cette première épreuve traversée, l'homme ou la femme aurait donc résolu les termes du problème, aurait reconnu les éléments constitutifs de l'impasse. Dans cette première hypothèse, il peut être intéressant d'en délimiter quelques contours.

Les consultations de pédopsychiatrie révèlent fréquemment que la séparation n'a pas résolu l'impasse, l'enfant est alors le signe, le symptôme dirons-nous de ce quelque chose de l'histoire du couple des parents est resté en suspens, l'enfant restant à cette question suspendu.

Nous ne pouvons pas non plus oublier ces histoires qui se répètent, de déchirure en rupture, de rupture en divorce. Les lassés de l'aventure sont nombreux, ils n'y croient plus disent-ils, *« je ne veux plus m'embêter avec un homme »* disent-elles.

Les difficultés que rencontrent les couples de parents dans les situations de rupture au-delà dans ce que les sociologues appellent la recomposition familiale signalent un effet du malaise dans le lien social à propos de l'enfant.

L'éducation, métier impossible disait S. Freud, au-delà de la mise au monde réelle, et l'accouchement d'un enfant visent sa mise au monde symbolique, son inscription dans le lien social. L'éducation participe de l'inscription pour un enfant du désir d'un autre pour lui, lui permettant de se reconnaître comme être sexué en rapport avec les autres. Ce désir de l'autre pour l'enfant lui permet de s'inscrire comme être de désir lui-même.

Les situations de rupture dans un couple de parents, fréquentes de nos jours, révèlent parfois un état de malaise à propos de l'enfant, déjà présent, à l'état plus ou moins latent, au cours de la vie commune du couple.

L'enfant mis au monde est investi dans le fantasme de chacun des parents d'une fonction de résolution d'un désir inconscient, l'attachement à l'enfant, aliéné au fantasme du parent, renvoie au moment de la rupture du couple à un sentiment de perte, quand l'autre parent n'est plus là, présent au quotidien, pour assumer la part d'insatisfaction qui permet au manque de se concevoir. La plainte dont l'autre parent est l'objet, permet à l'enfant de se trouver en partie séparé du fantasme de son père ou de sa mère auquel il se trouve aliéné quand cette plainte ne trouve pas d'adresse.

Cette situation se présente bien souvent quand, après une séparation, l'un ou l'autre des parents, la mère le plus souvent il faut bien le reconnaître, se trouve remplir le plus grand rôle, au quotidien, seul avec ses enfants.

Au premier temps d'apaisement, après la tourmente des conflits qui ont abouti à la rupture, fait suite un temps où l'enfant va par son symptôme appeler à une fonction de séparation, symbolique celle-là, d'avec ce qui dans le désir de ce parent trouve en jeu à son sujet, à l'insu de l'un comme de l'autre, qui produit une dimension d'insupportable où la jouissance a sa part.

Éduquer un enfant, c'est l'inscrire dans le désir d'un autre pour lui.

L'attachement à l'enfant renvoie, au moment de la rupture du couple, à une perte.

La difficulté pour le parent c'est d'avoir à se séparer de son propre attachement à l'enfant.

Sentiment de perte pour l'enfant, comme pour le parent exclusivement investi, quand il n'y a plus d'autre dont ils auraient à se plaindre, sentiment de perte aussi quand un autre partenaire intègre la vie de l'enfant chez l'un ou l'autre des parents.

Se trouve répétée la difficulté pour l'autre parent d'avoir à se séparer d'une part de son attachement à l'enfant, la part où lui-même est impliqué dans une demande fantasmatique à son enfant. Nous voyons alors se développer ce dont les journaux se font régulièrement l'écho en particulier au moment des vacances ou des fêtes, quand l'un des parents refuse à l'autre parent le droit de visite auquel il peut prétendre.

Les associations de pères en détresse sont là pour témoigner de ce profond malaise quand un parent revendique l'exclusivité de la relation à son enfant.

Les situations de rupture de couple, plus fréquentes aujourd'hui où l'exigence de bien-être est plus grande, les appels au secours de différente nature que les uns et les autres entendent, conduisent parfois à considérer que le divorce serait une cause de déséquilibre pour l'enfant, les spécialistes de l'enfance ont, nous l'entendons trop souvent, tendance à assimiler l'effet du malaise à la cause.

En effet, ce malaise qui apparaît parfois, à propos de l'enfant, dans les situations de divorce, est un effet d'une difficulté déjà présente dans la relation à l'enfant, que la rupture du couple met au grand jour.

Nous devons, quand nous sommes appelés dans une pratique de thérapeutes ou dans tout engagement social à intervenir ou à exprimer un avis, ne pas perdre de vue que les problèmes qui se font jour dans ces moments difficiles, sont un appel à une fonction qui est en souffrance dans la vie de cet enfant, que la situation dramatique de rupture met en lumière. Cette situation nouvelle permet à l'enfant de faire appel, de demander, et de mettre au travail une question qui n'avait pu jusque là se faire entendre.

La cure psychanalytique est parfois l'adresse nécessaire à ce travail. Dans ce cadre nous devons considérer la séparation du couple des parents comme un événement, certes dramatique quand les termes du conflit n'ont pu se traiter autrement, mais comme un événement qui, au même

titre que la première rencontre des parents, place l'enfant dans une coupure où il se trouve à la fois mêlé et séparé :

- mêlé car effet de cette rencontre,
- séparé car cette rencontre a existé avant et en dehors de lui.

La séparation et au-delà le divorce des parents place l'enfant dans cette même ambivalence.

- mêlé car cette séparation produit pour lui des effets, dans le réel (déménagement de l'un des membres du couple ou de lui-même), au niveau conscient et inconscient,
- séparé car cette rupture du couple des parents se décide en dehors de lui.

Cet événement interroge le désir de chacun des parents pour son enfant, dans la capacité du parent à assumer sa charge de père ou de mère au-delà de la séparation, mais aussi dans sa capacité à accepter que son enfant trouve auprès d'autre(s) que lui-même la source d'investissements affectifs et d'identification qu'il peut rencontrer auprès des nouveaux objets d'amour de son père ou de sa mère.

Cet événement bien qu'il n'ait pas été choisi par l'enfant, même s'il s'en trouve mêlé, présente l'intérêt, c'est un aspect que nous devons avoir à l'esprit quand nous avons à accompagner l'enfant dans un travail thérapeutique, de mettre au grand jour les questions qui concernent sa place dans le désir de chacun de ses parents.

La porte s'ouvre pour lui sur ce qui, pour tout un chacun fait énigme, que tôt ou tard il rencontre de manière consciente : qu'est-ce que le désir d'une mère, à quoi sert un père ?

Aux parents et à tous ceux qui sont amenés à entendre l'enfant de savoir être à la hauteur de ce que ces questions permettent de faire surgir comme savoir ; que cette situation, pour dramatique qu'elle soit dans sa première apparence, permette que s'élabore un savoir qui donne tout son sens à cet événement.

M-B. Créac'h-Truong

Psychologue

Animatrice de groupe de parole à PARENTEL.

Chaque parent est interrogé dans sa capacité à assumer la séparation.

*Arlette LABOUS
Conseillère Technique d'Encadrement
Action Sociale des Armées, Brest.*

L'absence du père et ses inductions familiales dans le milieu de la Marine Nationale

I. LE MILIEU MARINE

Jusqu'à présent, le personnel de la Marine Nationale se caractérise en général par sa forte intégration sociale, son identification à un groupe bien défini, où chacun reconnaît ses pairs.

Les membres ont en commun des rites, des rythmes, des références fortes. Ils sont, pour la plupart, porteurs de valeurs traditionnelles puissantes et attachés au symbole fort de la « Royale ». Pour beaucoup d'entre eux, ils sont issus du milieu ; leur inscription y est « trans-générationnelle ».

L'institution Marine se présente comme un ensemble d'équipes emboîtées les unes dans les autres.

Ce type de structure permet à tout moment de connaître les conditions de subordination, de liaison, d'appui réciproque. Toute relation y est très hiérarchisée.

La vie à bord d'un bâtiment dans un espace réduit et pour des périodes relativement longues rend nécessaires les règles de discipline et de hiérarchie très affirmées.

Durant les périodes d'embarquement, la vie du militaire va être très active, avec des horaires soutenus dans un milieu restreint, où chacun a un rôle précis à jouer dans un cadre bien défini.

Cette vie particulière dans un milieu spécifique s'inscrit dans un système social global dont les références et les modes de fonctionnement sont parfois bien différents. Le militaire doit donc se confronter et réajuster régulièrement son fonctionnement selon qu'il soit dans le cadre de son activité professionnelle ou qu'il agisse en tant que citoyen, père de famille.

En ce qui concerne les embarquements, il est souvent difficile de prévoir la date exacte du départ et celle du retour. Ceci est vécu très difficilement par les familles qui ne peuvent pas faire de projets fixes dans leur vie sociale.

Les bâtiments partent pour des pays étrangers. Il n'est pas toujours aisé d'avoir des contacts réguliers avec les familles.

L'absence sera vécue différemment selon la forme du départ :

- des embarquements réguliers à périodes fixes pour des temps précis, suivis de périodes à terre,
- des embarquements fréquents, mais de courte durée,
- des départs en mission de plusieurs mois,
- des départs en stage pour plusieurs mois,
- le « célibat géographique »

La famille du militaire est confrontée à plusieurs phénomènes :

- le départ inopiné du père,
- l'absence du père,
- l'alternance entre la présence et l'absence du père,
- les déplacements réguliers de la famille

Nous pouvons constater une évolution dans la typologie des familles.

Dans la famille de tradition maritime, les contraintes des embarquements sont connues, le mythe familial est porteur de cette absence. Les rôles et places de chacun sont bien distribués, et, pour les grandes lignes, codifiés.

La mère sait développer ses capacités d'autonomie et d'indépendance. Elle a parfois appris son rôle auprès de sa propre mère. Elle est garante de la stabilité familiale, « la gardienne du foyer », et assume toutes les responsabilités. Elle est aidée dans sa tâche par le tiers social : le groupe Marine, la famille élargie, dans certains cas la religion.

Le père assure le rappel à l'autorité. Il est celui qui est absent, mais représente la loi et l'autorité, même à distance. Il « délègue » ses pouvoirs à son épouse.

Le monde Marine évolue : les marins et leurs familles n'adhèrent plus autant aux valeurs : les pères souhaitent être plus présents ; certaines mères sont moins en capacité de gérer les absences.

Par ailleurs, il est de plus en plus fréquent que les militaires viennent de départements n'ayant pas de vocation maritime et épousent des jeunes femmes qui n'ont aucune connaissance du milieu Marine. Elles sont souvent isolées, sans soutien familial de proximité ni réseau relationnel créé.

Elles ne sont ni affectivement ni culturellement prêtes à gérer les contraintes liées à l'absence de leur conjoint.

L'épouse a plus d'attentes vis à vis de son mari et il peut y avoir confusion de rôle et de place lors du retour. L'effort d'ajustement de la famille sera plus important, l'équilibre familial plus difficile à retrouver.

La famille doit s'adapter à l'absence du militaire, mais aussi à son retour, surtout si l'absence a été longue (6 mois, 1 an). Le système familial doit retrouver son équilibre, d'autant qu'à une absence totale, va succéder une présence continue (le militaire bénéficie à son retour d'une période de congé qui lui permet de rester au domicile). Le partage des tâches et des rôles est à redistribuer jusqu'au prochain départ, qui rompt l'équilibre, recréé parfois avec peine.

De plus le contexte de rationalisation des armées fragilise les marins et leurs familles. Ils n'ont plus la certitude de faire leur carrière dans l'Institution. Le sentiment d'appartenance est remis en cause : de ce fait, la logique de la contrainte due aux embarquements est plus pesante. Elle perd son sens si, malgré les efforts consentis, les perspectives de carrière sont réduites.

Ce positionnement familial et personnel va être de conséquence sur la façon dont les enfants vont vivre l'alternance de l'absence et de la présence du père.

2. LES STRATEGIES FAMILIALES

Quelles les stratégies familiales mises en place pour s'adapter à l'absence du père de famille et à son retour. Quels sont les effets de ceci sur les relations parents-enfants ?

Cette question nous ramène aux rôles parentaux. En effet, l'absence du père sera vécue bien différemment par les enfants, selon la façon dont elle est portée par l'entourage et la mère. Le vécu des enfants concernant le retour du père et la place de celui-ci sera fonction du discours de la mère : celle-ci dispose de toutes les facilités pour accéder à sa fonction, le père ne peut accéder à la sienne que s'il est agréé par la mère de son enfant, qui le désigne comme tel.

Les observations des assistants sociaux sur les familles rencontrées ont permis de discerner les constantes suivantes :

- L'intensité de l'absence est vécue de façon différente selon que la présence symbolique du père est activée ou pas par l'entourage et par la mère.
- On note le rôle important joué par les hommes de la famille, grands parents, oncles, qui sont investis par les enfants de façon très symbolique.
- Le soutien de la famille élargie et l'existence d'un bon réseau relationnel et amical vont avoir un impact très positif sur la façon dont l'épouse va vivre l'absence de son conjoint, être relayée et épaulée dans la prise en charge des enfants.

- La communication entre le marin et sa famille passe par un échange régulier de courrier. Celui, envoyé par sa femme et ses enfants au militaire, mais aussi celui du père aux enfants. Il est régulier que des militaires, partis pour de longues missions, deviennent les correspondants de la classe de leur enfant. Ils envoient des cartes postales, décrivent leurs voyages. La classe suit le périple sur une carte ; l'enfant est ainsi porté par le groupe, et le père est présent symboliquement.

- De nombreuses mères affichent dans la chambre des enfants une carte du monde et inscrivent le trajet du bateau. Les photos du père sont affichées dans la chambre et présentes dans la salle à manger.

- Les rituels du coucher font souvent appel au père.

Le milieu Marine participe aux stratégies mises en place pour pallier l'absence du militaire.

- Le Bureau de Liaison des Familles permet aux épouses d'avoir des nouvelles du bâtiment et de joindre celui-ci en cas d'urgence.
- Le Service Social intervient dans les situations difficiles, ou quand l'épouse connaît un problème passager. De nombreuses épouses demandent des entretiens de soutien durant l'absence du militaire ou souhaitent être épaulées dans le règlement d'une difficulté (maladie d'un enfant, problème d'organisation, maladie de la mère de famille...).

Ces deux organismes mettent en place conjointement des réunions de cohésion, avant le départ des bâtiments et, si la mission est longue, durant celle-ci. Les épouses peuvent y faire connaissance, échanger leurs expériences et créer des réseaux de solidarité. Si cette réunion a lieu durant la mission, les familles y visionnent une cassette vidéo envoyée par le bateau : elles y voient la vie des militaires à bord, dans leur quotidien et leur activité professionnelle ainsi que quelques vues des escales.

On constate que les épouses utilisent aussi beaucoup la halte-garderie de l'ASA. Elles y laissent quelques heures l'enfant en garde, y échangent avec d'autres mamans, et le personnel, qui connaît bien le milieu.

L'activité professionnelle des femmes semble être une façon de dépasser les difficultés liées à l'absence régulière du conjoint.

Dans leur majorité, les femmes qui travaillent soulignent les aspects positifs : selon elles, le milieu professionnel permet des échanges et une vie sociale qui rend le sentiment de solitude moins pesant.

Le travail fournit d'autres préoccupations que les tâches domestiques et d'organisation familiale. Il autorise une mise à distance du rôle maternel.

C'est aussi un système de références qui n'est pas évolutif en fonction de la présence ou de l'absence du mari.

Ce milieu de travail peut être un repère, où le rôle n'a pas été renégocié et qui permet parfois de faciliter la période de transition au retour du conjoint.

Cependant, le travail des femmes, s'il est en progression, reste un phénomène relativement limité dans le milieu de la Marine. Les raisons en sont diverses : outre la tradition de la femme au foyer, les affectations successives dans les différents ports rendent difficiles la recherche d'un emploi stable, particulièrement dans le contexte économique actuel.

Les stratégies familiales mises en place pour accompagner l'alternance absence-présence du père sont diverses et évolutives. La capacité d'adaptation sera fonction de l'histoire du couple lui-même.

Les grands mouvements d'évolution au sein de la Marine Nationale vont être générateurs de changement ces prochaines années, et les Assistants Sociaux en constatent les premiers signes dans leurs actions auprès des familles.

Les mutations feront-elles évoluer cette dynamique familiale particulière ? Auront-elles des conséquences sur la façon dont s'exercera la parentalité ?

Ceci demandera une étude plus poussée que ces premières constatations nées de l'observation des professionnels du Social, et ouvre le champ d'une recherche sur la compréhension de ces nouveaux phénomènes.

« Appel à contribution »

Vous souhaitez partager avec d'autres vos expériences, communiquer vos réflexions, parler de vos lectures, bref, participer au débat pour le faire avancer sur le thème de la parentalité ?

C'est possible par Les Carnets !

Contactez le Comité de Rédaction

VIENT DE PARAÎTRE

Parentel

Parents présents, parents absents! Quels enjeux pour l'enfant et la famille?

Actes

du 1er Congrès sur la parentalité
à Brest 6 et 7 Juin 1996

avec les contributions de :

- Pr. LAZARTIGUES** (*Médecin-chef de pédopsychiatrie, Brest*),
- G. CHARRIER** (*Sociologue, Brest*),
- B. PORCHERET** (*Psychanalyste, Nantes*),
- A. LOUIS-PECHA** (*juriste, Brest*),
- J.C. QUENTEL** (*Pr. de psychologie, Rennes*),
- A. BOUREGBA** (*Psychanalyste, Paris*),
- Pr. DELAGE** (*Médecin-chef de psychiatrie, Toulon*),
- A. NAOURI** (*pédiatre, Paris*)

et de nombreux professionnels de la santé et du secteur médical, social et éducatif.

A commander à Parentel

Du côté des livres

Albert CRIVILLE

Parents maltraitants, enfants meurtris

Ed. ESF, 1991

A l'encontre de ce que le titre pourrait laisser croire, il s'agit moins dans ce livre des parents et des enfants... que des intervenants eux-mêmes, travailleurs sociaux confrontés à la violence familiale au risque de leur propre violence.

Des travailleurs sociaux pris, balancés entre l'identification au parent et l'identification à l'enfant et qui ne pourront trouver de fragile équilibre d'une position médiatrice que dans l'élaboration de conflits psychiques sous-jacents aux dynamiques familiales et dans l'élaboration sans cesse renouvelée de leurs différents positionnements.

C'est un livre dans lequel le matériel clinique est très présent, analysé, et où des travailleurs sociaux interrogent leurs pratiques : résultat passionnant d'un long travail, d'une collaboration fructueuse entre un groupe de Travailleurs Sociaux et un psychanalyste.

I. Ménat

Irène THERY

Famille : une crise de l'institution

Ed. Notes de la Fondation Saint Simon, Septembre 1996.

Dans ce petit fascicule, l'on retrouvera avec intérêt le texte de la communication proposée par Irène Théry aux professionnels réunis à BREST pour une après midi de réflexion sur le thème: « Conjugalité et parentalité ! Complémentarité ou opposition ? »

En quatre chapitres succincts, dans un texte dense et pour une démonstration à la rigueur quasi-scientifique ou tout au moins très pédagogique Irène Théry pose la question (et y répond) de savoir comment re-fonder la famille en tant qu'institution sur fond d'éclatement et de multiplication des formes du lien familial, sans se laisser séduire par des discours qui tiennent davantage au militantisme idéologique qu'à une réflexion de fond sur la famille en tant qu'institution où s'élaborent les mécanismes relationnels qui nous permettent de vivre ensemble.

D. Coum

Annonces

Journée d'étude organisée par Parentel

La place du plaisir à l'école

avec **Michel LOBROT**

professeur en Sciences de l'Éducation - Paris VIII

15 h

Atelier pour les professionnels

« Le plaisir dans l'apprentissage... »

(sur inscription préalable)

L'École remplit-elle encore sa fonction : éduquer, apprendre, aider l'intelligence à s'épanouir ? Renoncer à une pédagogie traditionnelle de l'échec pour privilégier une démarche mettant l'accent sur la réussite, voilà qui ouvre de nouvelles voies pour faciliter l'apprentissage. Le plaisir y occupe alors une place fondamentale.

20 h 30

Conférence publique

« Les motivations dans l'apprentissage scolaire et dans l'éducation »

(entrée libre)

L'instruction et l'éducation des enfants créent des occasions où se confrontent les ambitions des parents et celles des enseignants et éducateurs à propos de l'enfant. Quels rôles jouent les motivations des uns et des autres dans le développement de l'enfant et dans sa manière d'être à l'école ?

Mercredi 5 Février à Brest

Renseignements et réservations :

Parentel : 02 98 01 28 90

Les Carnets de Parentel

Publication trimestrielle de l'Association.

Parentel gère un Service d'Aide Psychologique pour les parents en difficulté avec un enfant en animant diverses actions dans un projet de prévention des troubles familiaux.

Direction : D. Couas

Rédaction du N° 3 : D. Couas, M.H. Créac'h-Troong, M. C., A. Labous, I. Ménez.

Conception graphique : Des Signes

Impression : Archant Impimerie

Abonnements, annonces, contributions

S'adresser à :

Les Carnets de Parentel

29 rue de St Brieuc 29200 BREST.

Tel/Fax : 02 98 01 28 90

Tarifs

Prix au n° : 30 F

Abonnement (4 n°) : 100 F

N° 1 : A l'écoute de la maltraitance

N° 2 : La place du parent absent

N° 3 : **Recomposition de la famille**

N° 4 : L'École et la famille

N° 5 : La famille, la mort, l'enfant.

Bulletin d'abonnement

Nom :

Prénom :

Adresse :

Activité :

Je m'abonne pour 4 N° (à partir du N° :.....) 100F

Je souhaite recevoir un N° (N° :.....) 30F

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à l'ordre de Association Parentel :

Les Carnets de Parentel

29 rue de Saint Brieuc

29200 BREST

Tel./Fax : 02 98 01 28 90



Parentel

BREST 02 98 47 72 72

QUIMPER 02 98 95 47 47

MORLAIX 02 98 88 70 70